

Architecture

Un bâtiment mixte, simple et intégré à Châtel-Saint-Denis



Laurent Guillemin
Architecture & Construction

Implanté à l'entrée sud de Châtel-Saint-Denis (FR), le nouveau centre commercial de Coop occupe une place stratégique. Situé à trois minutes de l'autoroute A12, son accès est direct et facile. Le bâtiment est en relation directe avec la requalification urbaine du centre-ville, après le déplacement de la gare fin 2019. Il occupe l'entier de cette parcelle qui abritait l'ancien magasin Coop érigé en 1979. Inauguré le 27 novembre 2019, le nouvel ensemble se compose de 2835 m² de surfaces commerciales, de 800 m² de dépôts, d'un restaurant de 140 places assises, de 45 logements en location, de 600 m² de bureaux ainsi que d'un parking souterrain de 149 places (auxquelles s'ajoutent 105 places extérieures existantes).

Intégration, simplicité et mixité sont les trois composantes fortes de ce projet développé par l'Atelier d'Architecture A3 SA. Le rez-de-chaussée est occupé par quatre surfaces commerciales qui s'articulent autour d'un mall traversant. Une grande verrière, surplombant les travelators, laisse filtrer la lumière extérieure au centre de ce lieu d'accueil. Le rez-de-chaussée forme un socle polygonal coiffé de trois niveaux de logements, le 1^{er} étage accueillant également des bureaux situés à l'arrière du bâtiment. La vaste zone de verdure en toiture du 1^{er} étage est réservée aux résidents des logements et aux usagers des bureaux. Outre une place de jeux, des abris vélos pour les résidents ont été aménagés au sein de cet espace relié par des ascenseurs. Des abris à vélos destinés aux clients Coop sont installés côté nord et de nombreux emplacements pour vélos non couverts sont disposés le long de la façade de la route de Vevey.

Le bâtiment s'appuie sur un radier général renforcé de sur-profondeurs et de pieux bétonnés posés sur la molasse. Le mur de ceinture du sous-sol est une paroi moulée. Le rez-de-chaussée est en béton armé, avec dalle supérieure précontrainte. Les parois extérieures, intérieures et les dalles des



Le bâtiment abrite quatre surfaces commerciales, 45 logements en location et des bureaux. Il respecte le standard Minergie sans en revendiquer le label. PHOTOS RAINER SOHLBANK

logements sont réalisées pour leur part en construction bois. Elles sont revêtues d'une isolation en laine de pierre crépie. C'est la même configuration qui a été adoptée pour les bureaux du 1^{er} étage. La façade du rez-de-chaussée est revêtue de panneaux stratifiés rehaussés d'un éclairage par un bandeau LED intégré dans la façade. L'ensemble des coursives, à l'arrière, est en béton (toiture de la cour-

sive du 3^e étage en bois), les garde-corps des balcons, côté route de Vevey, sont en verre, avec un film gris.

Sérigraphie originale

Toutes les ouvertures sont dotées d'un triple vitrage feuilleté. L'espace d'accueil au sous-sol et le mall du rez-de-chaussée héritent de sols en carrelage, les murs laissant entrevoir une sérigraphie originale et une peinture en accord avec les teintes de cette dernière. Le plafond du mall est constitué de lames métalliques, tandis qu'un mur végétalisé (en accord avec les saisons) apporte une touche de verdure bienvenue. A signaler encore, l'aménagement d'un espace de détente au centre du mall, agencé avec un mobilier coloré. Les sols des appartements (de 1,5 à 3,5 pièces) sont revêtus de carrelage imitation bois. Les salles de bain, accessibles aux personnes à mobilité réduite,

sont équipées de colonnes de lavage-séchage.

La nouvelle construction respecte les standards Minergie, sans en revendiquer le label. La production de chaleur est assurée par un chauffage à distance (CAD). Le chauffage des parties commerciales est généré principalement par la chaleur provenant de la récupération des rejets thermiques du froid commercial. Pour lesdits espaces, le CAD n'intervient qu'en cas de besoin. Le chauffage et le rafraîchissement des espaces commerciaux sont fournis par de l'air pulsé, les logements et bureaux bénéficiant d'un chauffage au sol. La toiture est recouverte de 720 m² de panneaux photovoltaïques. La quasi-totalité de l'électricité produite est utilisée par le magasin Coop et une part de 3% est injectée dans le réseau.

Qui a fait quoi?

Maître d'ouvrage

Coop Société coopérative
c/o Coop Immobilier AG
3027 Berne

Architectes

Atelier d'Architecture A3 SA
1630 Bulle